

Paris, le 5 octobre 2009

Communiqué de presse

Collectif « Pas de bébés à la consigne ! Pour des modes d'accueil de qualité »

Les administrateurs de la CNAF sont amenés à rendre un avis, le mardi 6 octobre à 14h30, sur le projet de décret modifiant celui du 1^{er} février 2007, relatif aux établissements et services d'accueil d'enfants de moins de six ans.

Le collectif souhaite leur exprimer ses plus vives inquiétudes concernant plusieurs dispositions de ce projet qui porteraient gravement atteinte à la qualité d'accueil des jeunes enfants.

Devant le caractère d'urgence que le gouvernement donne à ce dossier, le collectif a demandé au président de la CNAF de bien vouloir recevoir une délégation lors du conseil d'administration afin d'exposer les raisons de son opposition.

Les membres du collectifs se réuniront devant la CNAF (32 *avenue de la Sibelle, 75 014 Paris*)

MARDI 6 OCTOBRE

A partir de 13 H 30

pour appuyer leurs arguments et invitent la presse à cette occasion.